

Vigilance météorologique et crues

La Vigilance, mise en place par Météo-France en octobre 2001, informe citoyens et autorités des dangers météorologiques pour la journée en cours et le lendemain en Métropole. Actualisée dès 6h avec une double carte, elle complète les prévisions et vise à sensibiliser aux risques et aux précautions à prendre. Les niveaux de danger, représentés par des couleurs, tiennent compte de la sensibilité locale et des événements passés.



Vigilance météorologique en cours en Loire-Atlantique

(<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/loire-atlantique>)

Un système d'alerte pour les dangers météorologiques

Mis en œuvre par Météo-France en octobre 2001, le système de Vigilance a été conçu pour avertir les citoyens et les autorités en cas de phénomènes météorologiques dangereux. Ce dispositif de référence couvre les 24 heures en cours et la journée suivante jusqu'à minuit pour la Métropole. Pour une lecture simplifiée, les informations sont diffusées dès 6h sous la forme d'une double carte : l'une pour la journée en cours et l'autre pour le lendemain.

La Vigilance complète les prévisions météorologiques en soulignant les dangers potentiels et en diffusant les précautions à prendre pour se protéger.

Destinée également aux services de sécurité civile et aux autorités sanitaires, la Vigilance permet d'alerter et de mobiliser les équipes d'intervention, les professionnels et les structures de santé.

Pour évaluer le niveau de danger (couleur de la Vigilance), des critères spécifiques ont été établis pour chaque phénomène et chaque département, prenant en compte la sensibilité locale aux phénomènes météorologiques, les événements passés, les conséquences observées et le niveau d'acclimatation. Par exemple, quelques centimètres de neige peuvent paralyser la circulation à Marseille ou Paris, mais auront peu d'impact en zone montagneuse.

Vigilance rouge

Une vigilance absolue est nécessaire. Des phénomènes extrêmement dangereux sont attendus. Suivez l'évolution de la situation et respectez strictement les consignes de sécurité des autorités.

Vigilance orange

Soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont attendus. Restez informé de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité des autorités.

Vigilance jaune

Soyez attentif. Si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques ou exposées aux crues, des phénomènes habituels mais parfois dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux) sont attendus. Restez informé de l'évolution de la situation.

Vigilance verte

Aucune vigilance particulière requise.

Quatre niveaux de Vigilance et neuf phénomènes

Actualisée au moins deux fois par jour à 6h et 16h, la double-carte de Vigilance indique le niveau de risque maximal pour aujourd'hui et demain avec un code couleur. Chaque département est ainsi coloré en rouge, orange, jaune ou vert selon la situation météorologique et le niveau de vigilance requis. En cas d'alerte vagues-submersion, le littoral des départements concernés est également coloré.

Les phénomènes dangereux d'intensité modérée apparaissent en orange, tandis que ceux d'intensité exceptionnelle sont en rouge.

La Vigilance couvre neuf phénomènes illustrés par des pictogrammes : vent, vagues-submersion, pluie-inondation, crues, orages, neige-verglas, avalanches, canicule et grand froid.

Quels sont les conseils de comportement à suivre ?

En situation orange ou rouge, des conseils élaborés par les pouvoirs publics sont indiqués sur la carte et dans les bulletins de vigilance : ils sont simples et adaptés à chaque phénomène. Les préfetures et les mairies, relayées par les médias locaux, pourront compléter et préciser ces conseils.



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75



LES
PLUS
BELLES BAIES
DU MONDE